Assemblée Générale du dimanche 16 janvier 2005

Après avoir participer à l'Office Divin, célébré, en l'église paroissiale, à la mémoire des Sociétaires défunts, les membres ont rejoint la salle de chant. A 10h55, le Président Zufferey Serge ouvre, au nom du Comité, la 137ème Assemblée Générale de la Confrérie du Corps de Dieu. Il salue cordialement tous les confrères et les remercie pour leur nombreuse participation.
L'Assemblée Générale a été convoquée par son secrétaire Zufferey Blaise conformément aux statuts. Les inscriptions pour le repas ont pour la plupart été retournées dans les délais.
La liste des confrères excusés est la suivante : Zufferey Joseph de Constantin, Zufferey Bernard de Denis, Zufferey Michel de R., Amacker Raphaël, Zufferey Patrick de Pierrot et Zufferey René d'Edouard.
La Confrérie a perdu, il y a peu de temps, un membre en la personne de Frély Urbain, décédé le 13 décembre à l'âge de 67 ans. Il cultivait la discrétion et il appréciait tout particulièrement la journée de l'Assemblée Générale et du repas annuel. Pour ce cher disparu, le Président demande à chacun d'observer un instant de recueillement.
Les travaux effectués au Foulon pour l'aménagement de la Navizence, de la patinoire et de ses alentours ont permis d'avoir un cadre idyllique pour accueillir le reposoir et pour célébrer la cérémonie de la Fête-Dieu. Le panneau du reposoir (et) nous rappelait la venue du Pape en Suisse. Notre curé Ernest a célébré la messe par un temps remarquable.
En entrant sans plus attendre dans le vif du sujet, le Président présente l'ordre du jour comme indiqué sur la convocation soit :

1.- Lecture du protocole de l'assemblée du 18 janvier 2004
2.- Lecture des comptes 2004
3.- Rapport des vérificateurs
4.- Cotisations 2005
5.- Admission - démission
6.- Nominations statutaires
7.- Divers

1.- Lecture du protocole de l'Assemblée du 18 janvier 2004

Le secrétaire Zufferey Blaise donne lecture du compte rendu de l'Assemblée Générale du 19 janvier 2003. Tel que rédigé et lu, ce procès-verbal est adopté sans réserve. Le Président tient à remercier le secrétaire pour la rédaction précise et complète du procès-verbal.

2.- Lecture des comptes 2004

Le caissier, Rey Blaise, nous donne le résultat financier de notre société.

Total des recettes	Fr. 5'284,04
Total des dépenses	Fr. 4'790,10
Augmentation de fortune soit	Fr. 493,94
Fortune au 31.12.2004	Fr. 19'715,65

3.- Rapport des vérificateurs

Frély André et Zufferey Marcellin ont procédé au contrôle des comptes 2004, en attestent la bonne tenue et la parfaite concordance des écritures, par rapport aux pièces comptables. Ils complimentent Rey Blaise, notre dévoué caissier, et invitent l'Assemblée à donner décharge au Comité. Celle-ci, très fidèlement, les entérine par des applaudissements nourris.
Le Président remercie le caissier pour la parfaite présentation des comptes et les vérificateurs pour leur contrôle méticuleux.

4.- Cotisations 2004

Le Comité propose de maintenir le montant de la cotisation à Fr. 50.-
En effet, selon les comptes 2004, il apparaît que ce montant est suffisant pour équilibrer notre budget.

5.- Admission - démission

Le Président indique que le Comité n'a reçu aucune démission.
C'est avec plaisir que l'Assemblée prend acte des demandes d'admission émanant de Zufferey Samuel, fils de Jean-Marc et de Favre Christian, fils d'Edgar. En accord avec nos statuts, la taxe d'adhésion pour les

fils de sociétaires est fixée à Fr. 10.-.
C'est à l'unanimité que l'Assemblée accepte ces deux nouveaux membres.
Le nombre de sociétaires passe ainsi aujourd'hui à 69 membres.
Sur décision du Comité, il sera remis aux nouveaux venus, en sus du courrier habituel :
- une copie des statuts
- une liste des membres
- une plaquette du 125ème
- l'insigne

6.- Nominations statutaires

1) Comité :

Comme annoncé en 2003, le Président Zufferey Serge est démissionnaire. C'est Zufferey Blaise qui accepte de le remplacer.
De son passage au Comité, dont 4 années passées à la présidence, notre Président gardera de bons souvenirs. En effet, une excellente entente et une bonne collaboration ont régné en permanence. Ce qui restera le plus fort est cette amitié qui règne au sein de la Confrérie. Des gens toujours satisfaits qui ont du plaisir à se retrouver.
Le Président est content de présenter la relève au Comité qui est assurée en la personne de Pierre-Alain Zufferey, fils de Simone et de Pierrot. C'est lui qui a accepté de faire partie de ce trio. Le Comité lui transmet toutes ses félicitations.
Le Comité se composera comme suit :
- Zufferey Blaise, Président
- Rey Blaise, caissier
- Zufferey Pierre-Alain, secrétaire

2) Vérificateurs :

Frély André et Zufferey Marcellin acceptent un nouveau mandat.
Ces cinq personnes sont nommées ou reconduites, par applaudissements généreux, pour une durée de deux ans (soit jusqu'en 2007).

7.- Divers

Monsieur Frély André remercie chaleureusement l'ensemble des membres de la société pour leur soutien lors de l'ensevelissement de son frère Urbain. Pour la Fête-Dieu, il aurait aimé avoir dans le journal le programme de la manifestation et également par la suite un compte rendu. Il s'engage cette année à assurer la Parade et mentionne qu'il faudrait un jour penser à la relève. Il profite également de l'occasion pour remercier les sponsors, la Confrérie ainsi que le Conseil Communal pour leur aide financière. Il fait part à l'Assemblée de ses soucis quand au budget de la Parade.
Monsieur Zufferey René-Pierre propose que pour organiser le repas de la Parade il serait intéressant qu'une personne s'en charge est qu'il ouvre également la cantine pour toutes celles et ceux qui seraient intéressés à se restaurer.
Monsieur Fagioli André demande au Comité d'étudier si le montant de la taxe d'adhésion ne devrait pas être remis au goût du jour car une taxe de Fr. 10.- pour les fils de membre semble assez peu élevée.
Monsieur Zufferey Jean-Marc nous fait part de sa satisfaction face à l'accueil fait par l'Assemblée suite à la demande d'adhésion, de son fils Samuel, dans notre société.
En conclusion, le Président tient à remercier le Conseil Communal pour le subside de Fr. 700.- qu'il nous alloue, Frély André pour tout son travail et pour la mise à disposition des costumes qui donnent une note de gaieté et de couleur le jour de la Fête-Dieu, la Parade, à la COREM représenté par son frère Rémy pour l'exécution du panneau selon le thème donné, l'entreprise PA Zufferey pour le prêt du véhicule permettant la préparation du reposoir, toutes les personnes qui ce jour-là nous donnent un coup de main et pour terminer ses collègues du Comité pour leur travail et leur amitié.
En donnant lecture du menu, le Président invite l'Assemblée à partager l'apéritif et le repas annuel.

Le Président

Zufferey Serge

Le secrétaire

Zufferey Blaise